

RELEVÉ DES INFRACTIONS SPORTIVES DES COMPÉTITIONS RÉGIONALES SENIORS

RIS n°16 semaine O3

Rencontres du 18 et 19 janvier 2020

I. Feuille mal tenue

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité financière	Observations
PNFRO51	18/01/2020	JS BEAUFAY	O726766	Joker du marqueur	2 minutes entre chaque set (au lieu de 3)
RFARO52	19/01/2020	CONCORDE DE COUERON	O446533	Joker du marqueur	N° licence de la joueuse n°12 de l'équipe de Ste Florence non noté

Joker du marqueur : un club a le droit d'être exonéré de pénalité pour feuilles mal tenue une fois dans l'année

II. Marqueur non qualifié - Absence de marqueur

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité financière	Observations
PNFRO52	18/01/2020	LA ROCHE SUR YON VB	O858891	20,00 €	Le marqueur a une licence VB

Le marqueur doit impérativement avoir une licence dirigeant ou encadrement

(Publié le 23/01/2020)

Information importante : pour toute autre information ou réclamation, vous pouvez contacter la commission sportive dans un délai de 10 jours. Seules les réclamations écrites seront étudiées.